2. La transmission de la mémoire : un héritage exceptionnel

Mon mari et moi-même avons perdu il y a un peu plus de deux ans un oncle centenaire qui était le plus ancien survivant de la famille. Nous regrettons tous les jours qu'il n'ait pas écrit, ou fait écrire, son autobiographie. Il a gardé jusqu'au bout une mémoire et une lucidité étonnantes et c'était un grand bonheur de l'entendre narrer tel ou tel événement de sa vie, parler des uns ou des autres ou évoquer une époque bien différente de la nôtre. Nous apprenions beaucoup de son expérience et de la sagesse qu'il avait acquise au fil du temps… Mais les paroles s'envolent : il nous reste seulement des souvenirs parcellaires du précieux trésor qu'il avait à nous transmette et le regret d'avoir perdu à tout jamais l'essentiel de cet héritage exceptionnel.

Au-delà du vide terrible que crée l'absence, la disparition d'un proche creuse une brèche dans notre enracinement. Chacun est le seul dépositaire de la mémoire de sa propre vie, le témoin des plus anciens, de ceux qu'il a côtoyés et d'une époque révolue. Il faut bien « partir » un jour mais on peut léguer de son vivant la richesse de ce qu'on a vécu et le souvenir de ceux que l'on a connus.

Ecrire sa biographie permet de laisser aux siens une trace concrète de son existence et le fruit de son expérience. C'est aussi l'occasion de faire le point sur sa vie, d'entretenir sa mémoire, de revivre des périodes agréables, de panser ses blessures, d'exprimer des valeurs, des sentiments, des émotions, de donner à ceux qu'on aime les mots qui leur ont peut-être manqué…

Ecrire ses mémoires est un moyen de conserver une éternelle jeunesse et de donner un sens à ce que l'on a vécu.

Pour ma part, je suis convaincue, que c'est le plus beau cadeau que l'on puisse faire à ses proches et à soi-même. D'ailleurs, serais-je biographe pour inconnus, si je n'avais pas la conviction de mettre ma plume au service d'une cause utile et passionnante ?

H.B.